



Certificat médical faux pour tribunal pénal

Par **mireilleche**, le **20/09/2015** à **10:47**

bonjour,rnje m'aperçois ce jour qu'un psychiatre a fourni un certificat medical disant qu'une personne n'a plus besoin d'aide pharmacologique psychiatrique et le meme jour il fait une ordonnance pour un traitement d'appoint visee symptomatique du dificit pathologique et neurosensoriel chronique du sujet agé.rnCe certificat medical est au tribunal, puis je envoyer l'ordonnance... pour contrer ?rnMerci beaucoup

Par **docteur Vincent**, le **02/10/2015** à **13:10**

Bonjour, rnCe n'est pas forcéent un faux, il y une différence entre pathologie psychiatrique et démence qui est la perte des facultés intellectuelles... à moins que les médicaments n'aient précipité cette démence.

Par **mireilleche**, le **03/10/2015** à **02:59**

Bonjour,rnMerci beaucoup pour votre réponse.rnElle m'aide énormémentrncordialement